Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
(Plan d'action pour secteur résidentiel) DÉCHETS					De 2006 à 2025, l'enfouissement des déchets est passé de 10 159 t.m. à 7 173 t m. Une diminution de 2 986 t.m. comparée à 2006 et une diminution de 619 t.m. comparée à 2024. Cette diminution peut s'expliquer par la collecte des matières organiques (1506 t.m. en 2025) débutée par 10 municipalités de la MRC. Depuis 2020, variation entre 7 968 t.m.et 7173 t.m.	
1	Mise à jour concertée et application des règlements de collecte dans 13 municipalités	Favoriser la concertation entre les municipalités pour uniformiser les règlements sur le territoire	Municipalités	En continu 2024-2026	Révision des règlements de collecte des municipalités pour les matières non recyclables et proposition d'un modèle pour les municipalités à venir en 2026	
2	Élargissement des regroupements municipaux avec ententes intermunicipales	Entente entre les municipalités pour une meilleure offre de service	Regroupements	2024	Regroupement de 5 municipalités au sud; contrat de collecte et transport (entente de 5 ans).	Contrat 2025-2029 plus deux ans d'option
3	Octroi et gestion de contrats de collecte et de transport	Favoriser le regroupement de municipalités pour une meilleure offre de service	Regroupements	En continu 2024-2029	Contrat de collecte et transport des déchets pour 5 municipalités du Sud (2025-2029). Entente entre 3 municipalités au nord (St-Pierre, St-François et Berthier); achat d'un camion pour collecte et transport des déchets. Cap-St-Ignace, Montmagny et L'Isle-aux-Grues ont	Mêmes regroupements pour la collecte des matières organiques (bacs bruns)

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
					donné des contrats externes.	
4	Négociation d'une entente à plus long terme pour le transfert et l'élimination	Évaluer les possibilités pour entente à plus long terme	RIGMRLM	2027	L'échéances et l'état des discussions est à valider avec la RIGMRLM; entente pour prolongation de 5 ans à partir de 2027 (soit jusqu'en décembre 2032)	La RIGMRLM est en discussion avec la RIGMRM pour évaluer les possibilités d'une entente à long terme. Aucune autre action requise, aucun projet de lieu d'élimination n'étant planifié.
MATIÈRES RECYCLABLES					En 2025, 2 599 t.m de matières recyclables ont été récupérées, soit une augmentation de 305 t.m par rapport à 2024. Première augmentation depuis 2021 où la quantité était de 2 416 t.m. Le taux de récupération dans la MRC de Montmagny est de 9% et la moyenne provinciale est de 13%.	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5	Soutien à la mise en place du système de consigne identifié par le projet-pilote avec la chèvre et le chou – marché de proximité	Encourager les citoyens à rapporter les contenants utilisés	MRC	2024-2025	A été mis en place en 2024 mais délaissé en 2025	Le système de consigne a été mis en place mais abandonné par la suite pour simplifier le processus puisque les clients ont pris l'habitude de ramener les contenants.
6	Plan de communication et ISÉ	Faire connaître la nouvelle collecte sélective modernisée auprès des citoyens	MRC	En continu 2025-2029	Publication dans les médias écrits et les médias sociaux. Collaboration dans la diffusion de vidéo et messages radio.	Utilisation des outils proposés par Éco-Entreprises Québec. Campagne régionale de communication (9 MRC et la Ville de Lévis) piloté par le Conseil régional de l'Environnement de Chaudière-Appalaches (CRÉCA). Création de capsules vidéos humoristiques et de sensibilisation sur le tri à la source par la MRC et diffusion sur réseau Facebook. Capsules d'information à la télé communautaire. Rencontres de sensibilisation auprès des jeunes dans les écoles primaires et secondaires du territoire et lors d'événements publics.

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
7	Élargissement des regroupements municipaux avec entente	Encourager le regroupement des municipalités pour favoriser de meilleures offres	Regroupements	2024	Regroupements de 5 municipalités au sud et de 4 municipalités au nord pour les contrats de collecte et transport.	Début du contrat le 1er janvier 2025
8	Entente avec Éco Entreprises Québec pour la desserte du secteur résidentiel	Conclure une entente avec ÉEQ pour la récupération des matières recyclables	MRC	2025	Entente signée entre la MRC et Éco-Entreprises QC pour 5 ans	Entente du 01-01-2025 au 31-12-2029
9	Octroi et gestion de collecte et transport	Assurer la collecte des matières recyclables sur le territoire	Regroupements	2025-2029	Contrat de collecte et transport par la MRC pour 2 lots distincts (bacs et conteneurs) à partir de janvier 2025	Contrat 2025-2029 plus 2 années d'option
10	Entente avec Éco Entreprises Québec pour l'ISÉ	Utilisation des outils d'Éco-Entreprises pour faire connaître la modernisation de la collecte sélective auprès des citoyens	MRC	2025-2029	Utilisation des outils d'ÉEQ dans les communications de la MRC	Parution dans les médias locaux. Campagne de sensibilisation auprès des citoyens (F.B, publication dans les journaux locaux)
11	Mise à jour concertée et application des règlements de collecte : obligation de participation	Révision des règlements de collecte	MRC	2024-2031	Révision réalisée en 2025 compte tenu qu'on veut une approche plus coercitive en rapport à la sensibilisation (selon le contrat avec ÉEQ)	Depuis janvier 2025, la collecte, le transport et le traitement sont assumés par la MRC

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
12	Mise à jour concertée des règlements de collecte : obligation de participation	Mettre à jour le règlement de la MRC sur les matières recyclables	Municipalités	2025 et 2029	Mise à jour du règlement effectuée et adoption du règlement par le conseil des maires prévue en mars 2026	Mise en place du processus d'inspection des bacs bleus (remise de billets de courtoisie) à Cap-St-Ignace et Montmagny en 2025
MATIÈRES ORGANIQUES					En 2025, la Ville de Montmagny a collecté un total de 842,78 t.m, ce qui représente une diminution de 31,5 t.m. par rapport à 2024. En 2025, Berthier-sur-Mer a collecté un total de 225,69 t.m, ce qui représente une diminution de 9,54 t.m par rapport à 2024. Huit autres municipalités ont débuté la collecte des m-o en 2025 :Cap-St-Ignace(211,46); Ste-Apolline-de-Patton(13,35); St-Fabien-de-Panet(29,12); St-Pierre(51,56); St-François(91,11); St-Just(18,8); Lac-Frontière(9,22); Ste-Lucie(13,62)	
13	Formations sur le compostage	Organiser des formations sur le compostage pour les citoyens du territoire	MRC	2024-2031	Automne 2026	Il n'y a pas eu de formation sur le compostage domestique en 2025; les efforts sont mis sur l'organisation de la mise en place de la 3ème voie de collecte (bac brun). Voir mesure no 16.
14	Soutien financier à l'achat des composteurs et biodigesteurs	Faciliter l'accès au matériel de compostage	Municipalités	2024-2031	Composteurs offerts à prix modique	1 composteur vendu en 2025
15	Évaluation formelle des résultats du projet-pilote de compostage domestique	Évaluer la participation des résidents de L'Isle-aux-Grues pour ce projet	MRC	2024	Projet débuté en 2018	Faible participation; période hivernale plus difficile
16	Plan de communication et	Sensibiliser les citoyens sur la réduction à la source	MRC	2024-2031	Organisation d'assemblée d'information sur la collecte	Toutes les municipalités ont bénéficiées d'une assemblée

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	ISÉ				des matières organiques dans chaque municipalité. Campagne régionale de communication (9 MRC et la Ville de Lévis) piloté par le Conseil régional de l'Environnement de Chaudière-Appalaches (CRÉCA). Fin de l'entente en 2025.	d'information pour les citoyens sauf L'Isle-aux-Grues où il n'y a que des composteurs domestiques seulement (il y a eu une sensibilisation citoyenne sur tous les types de matières résiduelles à L'Isle en 2025). Les activités d'ISÉ se sont poursuivies en 2025.
17	Élargissement des regroupements municipaux avec ententes intermunicipales	Encourager le regroupement des municipalités pour favoriser de meilleures offres	Regroupements	2024	Regroupement de 5 municipalités au sud; contrat de collecte et transport (entente de 5 ans). Cap-St-Ignace et Montmagny sont en contrats externes. Entente entre 3 municipalités au nord (St-Pierre, St-François et Berthier); achat d'un camion pour collecte et transport des matières organiques.	
18	Projet pilote de transfert des matières organiques pour le transport de longue distance	Évaluer la possibilité avec la Régie de L'Islet (RIGSAD) et Énercycle pour le transport longue distance des matières organiques.	RIGMRLM	2024-2031	Toujours en cours d'évaluation	
19	Entente avec la MRC de Bellechasse pour la gestion	Responsabilité donnée à la MRC de Bellechasse pour la	Regroupement centre	2024	L'entente entre la MRC de Bellechasse et 3	Projet qui est supposé se concrétiser à l'été 2026

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	des MO en sacs pour 3 municipalités	gestion des matières résiduelles par les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Euphémie et St-Paul-de Montminy			municipalités de la MRC de Montmagny pour la gestion des matières organiques en sac se poursuit.	
20	Octroi et gestion de contrats de collecte, de transport et de compostage dans 14 municipalités	Assurer une collecte des matières organique sur tout le territoire	Regroupements	2024-2031	Regroupement de 5 municipalités au sud pour collecte et transport. Entente entre les municipalités de St-Pierre et St-Francois pour collecte et transport. Contrat de collecte et transport individuel pour la Ville de Montmagny ainsi que pour Cap-St-Ignace et Berthier.	Toutes les autres municipalités ont débuté la collecte à l'automne 2024 mis à part St-François qui a débuté en janvier 2025. St-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, par son statut particulier, poursuit son programme de traitement des matières organiques par l'utilisation de composteurs domestiques. Prévision de se doter de composteurs communautaires à l'Ile en 2026 pour mieux répondre aux besoins des citoyens.
21	Intégration des matières organiques aux règlements de collecte dans 13 municipalités		Regroupements	2024	Révision des règlements de collecte des municipalités et proposition d'un règlement de collecte sur les déchets et les matières organiques pour les municipalités pour	

<table>
<tr><th>N°</th><th>Mesure</th><th>Description</th><th>Responsable</th><th>Échéancier</th><th>Avancement</th><th>Commentaire</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2026.</td><td></td></tr>
<tr><td>22</td><td>Plan de communication et ISÉ</td><td>Informer les citoyens sur les obligations et les services existants</td><td>MRC</td><td>2024-2026</td><td>Organisation d’assemblées d’information sur la collecte des matières organiques</td><td>Campagne de sensibilisation sur l’utilisation du bac brun conjointement par la MRC et la ville de Montmagny (mai 2025). Capsules humoristiques sur Facebook.</td></tr>
<tr><td>23</td><td>Demande de financement et installation d’équipements de compostage communautaire à L’Isle-aux-Grues</td><td>Permettre aux citoyens de disposer de leur matières organiques</td><td>Municipalité</td><td>2027-2028</td><td>Présentement à l’étude pour l’achat de composteurs communautaires afin de mieux répondre à l’ensemble des besoins.</td><td>Achat de 10 composteurs rotatifs pour projet à l’étude à l’Isle-aux-Grues et distribués en 2024; vise à faciliter l’usage 365 jours/année. Projet non populaire; trop petit pour les besoins, il serait préférable d’avoir un ou des composteurs communautaires avec service de collecte des matières organiques ou apport volontaire.</td></tr>
<tr><td>24</td><td>Intégration des résidus verts à la collecte des matières organiques</td><td>Poursuivre la collecte des résidus verts pour quelques municipalités</td><td>Regroupements</td><td>2024</td><td></td><td>Les municipalités ayant déjà une collecte des résidus verts la poursuivront : Cap-St-Ignace, St-François, Berthier et St-Pierre</td></tr>
<tr><td>25</td><td>Maintien des lieux de dépôts et collectes saisonnières au besoin</td><td>Conserver les lieux de dépôt et collectes des matières vertes</td><td>Municipalités</td><td>2024-2031</td><td>Les municipalités qui avaient des collectes ou points de dépôt pour les matières vertes avant la collecte des m-o vont les maintenir.</td><td><table><tr><td>Collecte matières vertes</td><td>2024 (t.m.)</td><td>2025 (t.m.)</td></tr><tr><td>Cap-St-Ignace</td><td>15,67</td><td>14,53</td></tr><tr><td>St-Pierre</td><td>2,14</td><td>2,33</td></tr></table></td></tr>
</table>

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
						Berthier et St-François se sont associés pour offrir un service de conteneur; au total, 16 conteneurs (roll-off) ont été récupérés en 2025 comparativement à 11 en 2024. La Ville de Montmagny a récupéré environ125 sapins en 2025 comparativement à 75 en 2024. Berthier en a récupéré environ 50 en 2025 comparativement à 30 en 2024.
26	Plan de communication régional et ISÉ pour le lancement de la collecte des matières organiques	Informer et sensibiliser les citoyens sur la collecte des matières organiques	MRC	2024-2026	Publication dans les médias écrits et les médias sociaux. Collaboration dans la diffusion de vidéo et messages radio.	Campagne régionale de communication (9 MRC et la Ville de Lévis) piloté par le Conseil régional de l'Environnement de Chaudière-Appalaches (CRÉCA).
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES						

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
27	Octroi et gestion de contrats de collecte et disposition des boues de fosses septiques en exigeant le recyclage des boues et des preuves sur leur destination		MRC	2024-2031	Poursuite du programme de vidange des fosses en 2025. Vidange des fosses permanentes pour le secteur sud de la MRC (8 mun) et L'Isle-aux-Grues. Contrat avec Simetech Environnement pour la collecte et le transport et avec la ville de Montmagny pour le traitement	1248 vidanges de fosses en 2025. Ce chiffre inclut 44 vidanges d'urgence et 43 ajouts reçus au cours de l'année 2025. Un total de 2359,50 m3 a été vidangé et valorisé en 2025 par épandage agricole. Le nouveau contrat pour la collecte et le traitement a débuté en janvier 2025. Entente signée pour le traitement des boues avec la Ville de Montmagny par ses installations aux étangs aérés (2025-2029).
PRODUITS VISÉS PAR LA REP						
28	Renouvellement et gestion des ententes existantes à leur terme avec les OGR de la REP	Poursuivre les ententes avec les OGR de la REP	MRC	2024-2031	Maintien des services des points de dépôt dans chaque municipalité pour le matériel informatique, les batteries, les RDD et les textiles.	En 2025, 30,08 t.m de matières dangereuses ont été récupéré (peinture, teinture, solvant, décapant, piles, essence, époxy, antigel, bonbonne de propane, huile tout usage, ampoules fluo-compactes et tubes fluorescents), ce qui représente 6,91 tonnes de plus qu'en 2024. (en augmentation depuis 2021). En 2025,29,46 t.m. de matériel électronique ont été récupérées comparativement

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
						à 32,60 t.m. en 2024 soit une diminution de 3,14 t.m. Le point de dépôt de Bo-Mont Expert a récupéré à lui seul 17,78,t.m. Année record en 2021 où 77,12 t.m ont été récupérées mais une moyenne de 33 t.m/année depuis 2022. Une liste des commerces et points de dépôt qui récupèrent des matières (piles, lunette, bonbonne de propane, médicaments périmés, RDD, ampoules fluocompactes, peinture, batterie d'automobile, matériel Informatique) a été produite pour chacune des municipalités et mise à jour sur le site internet de la MRC. En 2025, 1 970,05 kg de piles ont été recyclés sur l'ensemble du territoire de la MRC, ce qui représente une augmentation de 170 kg. par rapport à 2024. (Depuis 2020, variation entre 1315 kg et 1970 kg). En 2025, 75,38 t.m. de textile ont été récupérées par le service de collecte de

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
					Continuité du projet de récupération des tubulures d'érablières dans la MRC (St-Fabien-de-Panet pour le sud; Cap-St-Ignace et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud pour le nord)	l'Élan collectif, ce qui représente une augmentation de 5,16 t.m. par rapport à 2024. (Depuis 2020, variation entre 54 et 75 t.) En 2025, 14,1 t.m. de tubulures ont été récupérées dans la MRC; soit une augmentation de 1,2 t.m par rapport à 2024 (points de dépôt de Cap-St-Ignace et de St-Fabien-de-Panet).
29	Première entente avec GoRecycle pour la récupération d'appareils réfrigérants	Établir une entente avec GoRecycle pour offrir le service sur le territoire	MRC	2025	Trois municipalités ont mis sur pied un point de dépôt (avec conteneur): St-Just-de-Bretenières, Cap-St-Ignace et Montmagny	Le service est offert à tous les citoyens de la MRC. En 2025, 135 appareils ont été déposé au point de dépôt de Montmagny; 28 appareils au point de dépôt de Cap-St-Ignace et 6 appareils au point de dépôt de St-Just-de-Bretenières. Total de 169 appareils récupérés sur le territoire de la MRC en 2025.
30	Vérification de la conformité règlementaire des lieux de dépôts	S'assurer d'avoir des lieux de dépôts répondant aux normes	MRC	2027		Inspection par Arpe-Québec de 2 points de dépôt par année sur le territoire de la MRC (produits électroniques) pour vérifier la conformité. En 2025, aucune demande d'inspection.

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
31	Entente intermunicipale clarifiant les rôles et responsabilités de la gestion de la REP		MRC	2027	À venir	
32	Lobbyisme auprès du gouvernement pour l'intégration des matelas à la REP	Entreprendre une démarche auprès du Ministère pour intégrer cette matière à la REP	MRC	2027	À venir	Aucune action jusqu'ici.
RÉSIDUS DE CRD ET ENCOMBRANTS						
33	Ententes de service pour donner accès aux citoyens de l'ensemble des municipalités à un point de dépôt distinctement pour les encombrants., les résidus de CRD non-triés et le bois trié à la source : Écocentre du Golf (regroupement Nord), Saint-Paul-de-Montminy (regroupement Centre) et Saint-Fabien-de-Panet (Regroupement Sud)	Offrir le service aux citoyens sur tout le territoire	Municipalités	2024-2031		Point de dépôt accessible à St-Fabien-de-Panet pour le sud, à St-Paul-de-Montminy pour le centre et à l'Écocentre du Golf pour les résidus de CRD non triés.
34	Mise à jour et distribution des documents d'information pour les citoyens	Faire connaître les services disponibles auprès des citoyens	MRC	2024-2031	À venir	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
35	Plan de communication et ISÉ	Faire connaître les obligations et services disponibles auprès des citoyens	MRC	2024-2031	À venir	
36	Identification du coût des collectes d'encombrants aux bordereaux d'appel d'offres		Regroupements	2027-2031	À venir	
37	Évaluation de l'opportunité d'une collecte des encombrants destinés aux écocentres		Regroupements	2029	À venir	Les encombrants sont gérés individuellement par les municipalités. Pour le moment, tout va à l'enfouissement.
38	Recherche de débouchés pour les matelas	Trouver une solution pour que la matière soit traitée de façon écologique	MRC	2028-2031	À venir	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
39	Étude des infrastructures requises pour desservir l'ensemble des municipalités par des points de dépôt de résidus des CRD, de bois trié à la source et des encombrants	Évaluer les besoins en infrastructures pour desservir le territoire	MRC	2025	À venir	
40	Recherche de financement et ingénierie pour la mise en place d'un écocentre supplémentaire dans le centre de la MRC et pour la bonification de celui de St-Fabien-de-Panet	Évaluer la possibilité de développer un écocentre au centre du territoire	Municipalités	2026	À venir	
41	Demandes d'autorisations, appels d'offres et construction d'un écocentre supplémentaire dans le centre de la MRC et pour la bonification de celui de St-Fabien-de-Panet		Municipalités	2027	À venir	
RÉEMPLOI						
.42	Entente avec l'Élan collectif et/ou Textivert et développement de nouvelles filières de réemploi	Établir une entente avec L'Élan Collectif ou un autre collaborateur pour développer de nouvelles filières de réemploi	MRC	2024-2031	Réflexion en cours par l'Élan Collectif	Le matériel est vendu à une entreprise de Montréal (Renaissance)

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
43	Évaluation de l'opportunité d'étendre l'entente aux livres	Voir à développer un débouché pour les livres	MRC	2024-2031	À	L'Élan collectif réfléchit à développer des avenues pour récupérer ou détourner de nouvelles matières (livres, textiles) de l'enfouissement.
44	Ajout d'un lieu de dépôt à l'Isle-aux-Grues	Voir à ajouter un lieu de dépôt pour les matières textiles	MRC	2027	À venir	
45	Tenue d'une journée de puces en concertation sur tout le territoire	Tenir une journée de puces en même temps pour les municipalités du territoire	MRC	2024-2031	À prévoir en 2026	En 2025, une vérification a été faite pour connaître les municipalités qui le font annuellement.
46	Quantification des matières résiduelles détournées par les organismes de réemploi	Faire une estimation des quantités détournées par les organismes de réemploi	MRC	2025	À venir	En 2025, voir à identifier les organismes de réemploi (Friperies St-Fabien et Ste-Apolline, Mode Sans Frontière, Maison La Frontière, Centre d'Entraide Familiale)
47	Étude des services supplémentaires requis pour la gestion du réemploi		MRC	2025	À venir	
48	Gestion du programme de soutien financier aux organismes de réemploi	Identifier les aides financières possibles aux organismes de réemploi	MRC	2026-2031	À venir	Voir à faire une vérification des aides financières existantes.
SECTEUR ICI						

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
(Plan d'action pour les ICI) DÉCHETS						
49	Adoption et application concertée de règlements de tarification incitative pour 12 municipalités	Encourager les municipalités à adopter un règlement de tarification incitative	Municipalités	2026-2031	À venir	Pour le moment, deux municipalités tarifient selon la grosseur du conteneur (Montmagny et Cap-St-Ignace).
50	Ajout d'une collecte des conteneurs regroupée dans le sud de la MRC	Étudier la possibilité d'ajouter une collecte par conteneur pour les déchets des ICI pour le sud de la MRC	Municipalités	2029	À venir	
51	Mise à jour concertée et application des règlements de collecte	Révision des règlements de collecte des municipalités	Regroupement	2028	À venir	À venir en 2026
52	Réalisation d'une étude de caractérisation de déchets provenant des ICI	Établir des statistiques sur la collecte des déchets des ICI	MRC	2030	À venir	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
(Plan d'action pour les ICI) MATIÈRES RECYCLABLES						
53	Poursuite de la tournée des ICI par le programme Synergie Montmagny-L'Islet	Poursuivre le programme favorisant l'économie circulaire	MRC	2026		Programme finalisé avec intervenant à quelques heures par mois en 2025 par manque de budget afin de faire de la représentation régionale.
54	Identification des équipements requis pour limiter les produits à usage unique dans les activités municipales		MRC	2026	Développement d'une politique sur les P.U.U. pour les bureaux municipaux (Tournées à prévoir)	Prévoir une tournée additionnelle auprès des municipalités pour mettre en place le projet de P.U.U. et sensibiliser lors d'événements publics.
55	Intégration de ces principes à la politique de gestion des matières résiduelles des événements publics et privés		MRC	2024	À venir	
56	Achat des équipements requis pour la mise en œuvre de ces mesures		MRC	2026, 2028 et 2031	À venir	
57	Entente avec Éco-Entreprises Québec pour la desserte des ICI	Faciliter la collecte des matières recyclables pour les ICI	MRC	2024-2029	Les ICI sont desservis sur tout le territoire	À partir du 1er janvier 2025, la MRC est responsable de l'entente.
58	Évaluer l'opportunité d'une collecte de conteneurs dans le sud de la MRC	Répondre aux besoins des ICI du secteur sud pour une collecte par conteneur	Regroupements	2025	Entente avec ÉÉQ pour la desserte des ICI assimilables au sud du territoire	Desserte par conteneurs depuis l'entente avec ÉEQ.
59	Octroi de contrats de		Regroupements	2025-2029	Contrat de collecte et	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
	collecte et de transport Entente avec ÉEQ pour l'ISÉ				transport par la MRC pour 2 lots distincts (bacs et conteneurs)	
60	Entente avec Éco-Entreprises Québec pour l'ISÉ		MRC	2025-2029	Utilisation des outils d'ISÉ d'Éco-Entreprises pour conscientiser les citoyens	L'agente commencera à faire la tournée de vérification des bacs en 2025 pour sensibiliser les citoyens et ICI.
61	Mise à jour concertée des règlements de collecte; obligation de participation		Municipalités	2028	À venir	
62	Accompagnement des ICI dans le cadre du projet d'économie circulaire de Synergie Montmagny-L'Islet		MRC	2024	Fin du programme en économie circulaire en 2024. Heures minimales de soutien en 2025 et reprise en 2026	Manque de ressource financière pour poursuivre le projet.
63	Évaluation des besoins aux édifices municipaux, aux lieux publics et aux événements		MRC	2024, 2027 et 2030	À venir	Projet pilote d'accompagnement de 1 organisme de 1 événement.
64	Politique de gestion des matières résiduelles pour les événements publics et privés		MRC	2027	À venir	
65	Programme de soutien pour l'achat des équipements requis		MRC	2026, 2028 et 2031	À venir	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
(Plan d'action pour les ICI) MATIÈRES ORGANIQUES						
66	Suivi du projet de compostage scolaire et évaluation de l'opportunité d'intégrer la collecte des matières organiques		MRC	2025-26		
67	Formations sur la lutte au gaspillage alimentaire intégrées au programme d'ISÉ		MRC	2027-2031	À venir	À intégrer au plan de communication
68	Recensement des quantités récupérées par les organismes de sécurité alimentaire		MRC	2026	À venir	À vérifier avec les gros générateurs en 2025
69	Politique de soutien aux organismes de sécurité alimentaire		MRC	2026-2031	À venir	
70	Définir les scénarios de collecte des matières organiques des ICI		Regroupements	2029	À venir	
71	Accompagnement des écoles, des commerces d'alimentation et des restaurants		MRC	2027-2031	À venir pour 2026; implantation dans 2 écoles primaires de Montmagny	Implantation de la collecte des matières organiques à l'école MgrSirois (Cap-St-Ignace).

N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
72	Octroi et gestion de contrats pour la collecte des matières organiques des ICI		Regroupements	2029		Accompagnement de l'école primaire à Cap-St-Ignace.
BOUES MUNICIPALES						
73	Octroi et gestion des prochains contrats de gestion des boues municipales en exigeant le recyclage des boues, une preuve sur leur destination et le partage de l'information avec la MRC		Municipalités	2024-2031	À venir	La Ville de Montmagny pourrait offrir la possibilité aux municipalités demanderesses.
74	Étude régionale sur les besoins en gestion des boues et sur l'opportunité de mutualisation	Évaluer les opportunités pour améliorer le service de récupération et traitement des boues	MRC	2026	À venir	À voir avec la Ville de Montmagny
75	Étude de faisabilité pour le séchage des boues municipales des 14 municipalités dans les installations de la Ville de Montmagny	Vérifier la possibilité de traiter les boues de nos 14 municipalités sur le territoire de la MRC	Ville de Montmagny	2026	À venir	L'opportunité de traitement des boues municipales par la Ville de Montmagny sera regardée au fil des ans et pourra représenter une alternative intéressante.

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
76	Ententes intermunicipales pour la gestion des boues si l'étude de faisabilité est concluante	Établir une entente avec la Ville de Montmagny pour le traitement des boues municipales	Ville de Montmagny	2027-2031	À venir	
PRODUITS VISÉS PAR LA REP						
77	Mise en place des lieux de dépôts des plastiques agricoles dans des commerces par l'OGR	Assurer une récupération des plastiques agricoles dans les commerces	MRC	2024-2031	En cours	Un seul lieu de dépôt situé à St-François. En 2025, 22,82 t.m de plastiques agricoles ont été apportées au point de dépôt du BMR de St-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit une diminution de 3,16 t.m. par rapport à 2024.
78	Ententes avec l'OGR pour la gestion des plastiques agricoles aux lieux de dépôt municipaux		Municipalités	2025-2031	En cours	
79	Discussion avec les producteurs en vue du financement d'une collecte des plastiques agricoles	Voir à établir une entente pour la récupération des plastiques agricoles par collecte	MRC	2026-2031	À venir	
SECTEUR DES CRD						
Déchets						

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
80	Validation de la destination des résidus de CRD acheminés à l'extérieur du territoire		MRC	2025-2030	À venir	
81	Réalisation d'une étude de caractérisation des déchets provenant du secteur des CRD		MRC	2025-2030	À venir	
82	Adoption et application d'un règlement au sujet de la valorisation des résidus de CRD et de leur bannissement de l'élimination		RIGMRLM	2027-2031	À venir	
Résidus de CRD						
83	Mise à jour et distribution des documents d'information pour les entrepreneurs et les citoyens		MRC	2024-2031	À venir	
84	Plan de communication et ISÉ		MRC	2024-2031	À venir	
85	Étude de l'opportunité de desservir le secteur des CRD par l'Écocentre du regroupement Centre et celui de St-Fabien-de-Panet		Municipalités	2025-2031	À venir	

Afin d’éviter les pénalités, le rapport de l’année précédente doit être transmis au plus tard le 30 juin de chaque année à l’adresse redevances@mddefp.gouv.qc.ca.